CENTRE SOCIAL BONNEFOI
5 rue Bonnefoi
69003 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31.12.2019

D. BOBILLON

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale
des Commissaires aux Comptes de Lyon

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Adhérents
Du centre social de Bonnefoi

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels du centre social Bonnefoi relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration, le 30 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'in dépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

15 rue Claudius Linossier - 69004 LYON
Tél : 04.72.69.74.80 – Mobile : 06.80.48.70.70

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux sociétaires de l'Assemblée Générale.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

15 rue Claudius Linossier - 69004 LYON
Tél : 04.72.69.74.80 – Mobile : 06.80.48.70.70

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnelle applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 21 juillet 2020

Dominique BOBILLON
Commissaire aux comptes

15 rue Claudius Linossier - 69004 LYON
Tél : 04.72.69.74.80 – Mobile : 06.80.48.70.70

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	3 677	3 181	496	1 544	1 049-	67.91-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	11 614	11 614				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	21 168	16 861	4 307	5 530	1 223-	22.11-
	Autres immobilisations corporelles	80 056	70 184	9 873	8 333	1 539	18.47
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	775		775	775		
	Total I	117 290	101 840	15 450	16 182	732-	4.52-
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	29 498		29 498	40 751	11 253-	27.61-
	Autres créances	12 657		12 657	1 424	11 233	788.99
	Valeurs mobilières de placement	59 994		59 994	59 994		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	242 318		242 318	216 271	26 047	12.04
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	1 004		1 004	992	12	1.21
	Total III	345 471		345 471	319 431	26 040	8.15
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	462 761	101 840	360 921	335 614	25 308	7.54

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	50 000	50 000		
	Report à nouveau	171 004	126 760	44 244	34.90
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	12 941	44 244	31 303-	70.75-
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	233 945	221 004	12 941	5.86
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources	15 000	15 000		
	Total III	15 000	15 000		
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 796	22 325	470	2.11
	Dettes fiscales et sociales	49 323	49 205	118	0.24
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	35 027	25 729	9 297	36.13
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	4 832	2 350	2 482	105.60
	Total IV	111 977	99 610	12 367	12.42
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	360 921	335 614	25 308	7.54

(1) Dont à plus d'un an — 107 145 — 97 260
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	197 132	183 623	13 509	7.36
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	359 488	317 809	41 679	13.11
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	716	3 270	2 554-	78.11-
Collectes				
Cotisations	5 895	5 695	200	3.51
Autres produits	61	78	17-	21.82-
Total I	563 291	510 474	52 817	10.35
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	16 679	8 235	8 445	102.55
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	148 034	127 806	20 228	15.83
Impôts, taxes et versements assimilés	6 805	5 165	1 640	31.75
Salaires et traitements	297 990	233 110	64 881	27.83
Charges sociales	66 735	71 828	5 093-	7.09-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 648	5 025	1 623	32.29
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	181	1 202	1 021-	84.94-
Total II	543 072	452 370	90 703	20.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	20 219	58 104	37 885-	65.20-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	575	1 140	564-	49.52-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	575	1 140	564-	49.52-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	575	1 140	564-	49.52-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	20 794	59 244	38 450-	64.90-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 853		7 853	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	7 853		7 853	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	7 853-		7 853-	
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	563 867	511 614	52 253	10.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	550 926	452 370	98 556	21.79
Solde intermédiaire	12 941	59 244	46 303-	78.16-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		15 000	15 000-	100.00-
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	12 941	44 244	31 303-	70.75-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 360 921.39 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 563 291.31 Euros et dégageant un excédent de 12 941.04 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2018, le Centre Social BONNEFOI est entré dans l' Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) qui fait suite à la réforme des rythmes scolaires.

De ce fait, un Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH) périscolaire a été ouvert en septembre 2018.

Anisi, sur l'année 2019, cet accueil a fonctionné sur une année entière contre 4 mois sur 2018.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'association tient compte de l'instruction du 15 septembre 1998, ce qui entraîne qu'elle n'est pas soumise à fiscalité.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

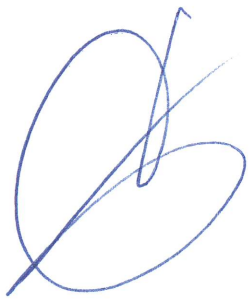

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	15 291		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 168		
Installations générales agencements aménagements divers	3 572		5 916
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	70 568		
TOTAL	95 308		5 916
Prêts, autres immobilisations financières	775		
TOTAL	775		
TOTAL GENERAL	111 374		5 916

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			15 291	15 291
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			21 168	21 168
Installations générales agencements aménagements divers			9 488	9 488
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			70 568	70 568
TOTAL			101 224	101 224
Prêts, autres immobilisations financières			775	775
TOTAL			775	775
TOTAL GENERAL			117 290	117 290

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	13 747	1 049		14 795
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	15 638	1 223		16 861
Installations générales agencements aménagements divers	3 572	527		4 099
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	62 234	3 850		66 084
TOTAL	81 445	5 599		87 044
TOTAL GENERAL	95 192	6 648		101 840

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 049				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 223				
Instal.générales agenc.aménag.divers	527				
Matériel de bureau informatique mobilier	189	3 661			
TOTAL	1 938	3 661			
TOTAL GENERAL	2 987	3 661			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	50 000				50 000
Report à nouveau	126 760	44 244		0	171 004
RESULTAT DE L'EXERCICE	44 244	44 244-	12 941	0-	12 941
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Provisions réglementées					
TOTAL I	221 004		12 941	0-	233 945

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	775	775	
Autres créances clients	29 498	29 498	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 394	5 394	
Débiteurs divers	7 263	7 263	
Charges constatées d'avance	1 004	1 004	
TOTAL	43 935	43 935	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	22 796	22 796		
Personnel et comptes rattachés	29 398	29 398		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 269	15 269		
Autres impôts taxes et assimilés	4 655	4 655		
Autres dettes	35 027	35 027		
Produits constatés d'avance	4 832	4 832		
TOTAL	111 977	111 977		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
FONDS AMORCAGE ALAE 2018	15 000	15 000			15 000
TOTAL	15 000	15 000			15 000

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL/LICENCE	3 677	33.33
LOGICIELS/SITE WEB	11 614	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport		
Matériel de bureau/informatiqu	Linéaire/Dégressif	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 273
Dettes fiscales et sociales	28 964
Total	36 237

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
FRAIS BANCAIRES	110
EAU	117
EDF/GDF	966
HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	3 430
HONORAIRES COMPTABLES	2 500
HONORAIRES DIVERS	150
PROVISION POUR CONGES PAYES	22 636
CHARGES SOCIALES / PROVISION POUR CONGES PAYES	6 113
CAP INDEMNITES SERVICE CIVIQUE	215
Total	36 237

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 004
Total	1 004
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	4 832
Total	4 832

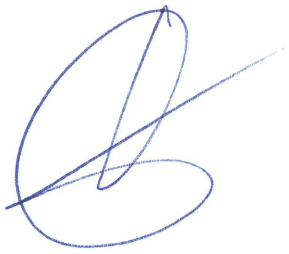

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
LOCATION PHOTOCOPIEUR ET COPIES	1 004		
Total	1 004		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRESTATION CAF "CLAS"	1 709		
SUBVENTION VILLE "ACCOMPAGNEMENT SCOLARITE"	667		
PRESTATION CAF ALSH NOEL 01/2020	213		
REMBOURSEMENT ASSURANCE SINISTRE VITRE	2 243		
Total	4 832		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

L'association ne rémunère pas ses dirigeants bénévoles dans le cadre de leur mandat social.

La rémunération du personnel de direction, cadre salarié, n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	11
Total	12

Valorisation des contributions volontaires

Les mises à disposition effectuées par la ville de LYON ne sont pas comptabilisées dans le résultat.
Les mises à disposition sont mentionnées dans le tableau joint "évaluation des contributions volontaires".
Elles correspondent à des valeurs locatives et des frais réels d'assurances et d'entretiens des locaux.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'association n'a pas opté pour la comptabilsation des engagements retraite, ceux-ci étant jugés non sginificatifs

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

Désignation	Date d'achat	Prix d'achat	Cours au 31/12/2019	Plus ou moins value latente
PARTS SOCIALES "A" C.COOP	28/11/2018	55 994	55 994	
TOTAL		55 994	55 994	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	81 949	78 530	3 419	4.35
Bénévolat				
TOTAL	81 949	78 530	3 419	4.35
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	81 949	78 530	3 419	4.35
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL	81 949	78 530	3 419	4.35

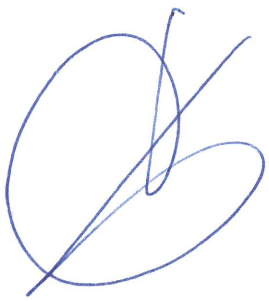

Les subventions d'exploitation par nature et prestations de services CAF

Tableau des subventions d'exploitation par nature et P.S. CAF				
Libellés	Montant comptabilisé en 2019	Montant comptabilisé en 2018	Variation	
			Montant	%
Subventions de fonctionnement :				
- versées par la ville	299 554	258 775	40 779	16%
- versées par la CAF	44 888	45 954	-1 066	-2%
- versées par le département				
Sous total	**344 442**	**304 729**	**39 713**	**13,03%**
Subventions affectées à un projet :				
- versées par l'Etat	5 000	5 000		
- versées par la région				
- versées par le département				
- versées par la Métropole		1 600	-1 600	-100,00%
- versées par la ville	2 000	2 000		
- versées par la CAF	8 046	4 480	3 566	79,60%
- versées par d'autres organismes (Fonds Social Européen)				
Sous total	**15 046**	**13 080**	**1 966**	**15,03%**
Subventions non affectées :				
- versées par l'Etat				
- versées par la région				
- versées par le département				
- versées par la ville				
- versées par la CAF				
- versées par d'autres organismes (ASP/CNASEA, Assemblée Nationale)				
Sous total				
TOTAL (I)	**359 488**	**317 809**	**41 679**	**13,11%**
Prestations CAF :				
- Animation globale	57 284	66 693	-9 409	-14,11%
- Animation collective famille	22 648	22 313	335	1,50%
- CLAS	2 537	1 604	933	58,17%
- ALSH / ALAE	39 734	27 056	12 678	46,86%
- EAJE				
TOTAL (II)	**122 203**	**117 666**	**4 537**	**3,86%**
TOTAL GENERAL (I)+(II)	**481 691**	**435 475**	**46 216**	**10,61%**

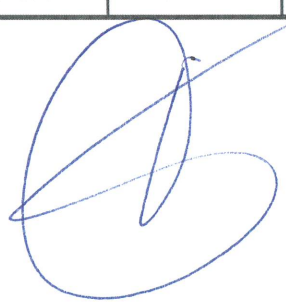

Les subventions d'exploitation et prestations de services par financeur

Tableau des subventions d'exploitation et des P.S. par financeur				
Libellés	**Montant comptabilisé en 2019**	**Montant comptabilisé en 2018**	**Variation**	
			Montant	**%**
Subventions de l'Etat				
- affectées à un projet	5 000	5 000		
- non affectée (contrats aidés)				
Sous total	**5 000**	**5 000**		
Subventions de la région				
- affectées à un projet				
- non affectée				
Sous total				
Subventions du département				
- affectées à un projet				
- non affectée				
Sous total				
Subventions de la Métropole				
- affectées à un projet		1 600	-1 600	-100,00%
- non affectée				
Sous total		**1 600**	**-1 600**	**-100,00%**
Subventions de la ville				
- affectées à un projet	2 000	2 000		
- non affectée	299 554	258 775	40 779	15,76%
Sous total	**301 554**	**260 775**	**40 779**	**15,64%**
Subventions de la CAF				
- affectées à un projet	130 249	122 146	8 103	6,63%
- non affectée	44 888	45 954	-1 066	-2,32%
Sous total	**175 137**	**168 100**	**7 037**	**4,19%**
Autres financeurs				
- affectées à un projet (Fonds Social Européen)				
- non affectée (Assemblée Nationale, Fonds Députés)				
Sous total				
TOTAL	**481 691**	**435 475**	**46 216**	**10,61%**